

**SYNDICAT NATIONAL SOLIDAIRE UNITAIRE DEMOCRATIQUE
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS
AGENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS**



Bordeaux, le : 19 janvier 2007

REMERCIEMENTS ANTICIPES

Faisant suite aux manifestations relatives à l'injustice envers les seuls sapeurs-pompiers professionnels sur la NBI qui ont eu lieu entre les mois de septembre et décembre 2006, des incidents, dont certains sérieux, se sont produits le 21 novembre à Paris où plusieurs sapeurs pompiers professionnels ont été interpellés (42 selon nos sources .)

Sur l'ensemble des manifestants arrêtés, 5 font toujours l'objet de poursuites judiciaires et sont convoqués au tribunal à Paris le 29 janvier 2007.

Depuis le début, nous sommes convaincus, témoignages à l'appui, que ceux-ci où du moins pas tous ne sont forcément pas coupables d'exactions certes condamnables et que l'ensemble des moyens de communications visuels et télévisuels dont disposent les médias comme les forces de l'ordre auraient très facilement permis d'identifier les véritables fauteurs de troubles inexcusables.

Mais, que voulez vous, en décembre 2006, il fallait absolument faire cesser ces mouvements pour un gouvernement dont son ministre de l'intérieur est candidat connu à une échéance électorale depuis qu'il se rase le matin.

Pendant ce temps, côté « Palais de ...justice », seuls 5 sapeurs pompiers professionnels vont comparaître le 29 janvier 2007 à Paris, et à côté, les responsables de l'injustice entraînant ces actions continuent de se réunir, se féliciter de l'avancée de travaux, de l'état d'esprit constructif et j'en passe pour un résultat aussi évident que l'augmentation de votre pouvoir d'achat ..., c'est tout dire.

Ce sont des gens responsables et représentatifs.

Chacun l'aura donc compris, SUD SDIS se déclare complètement Solidaire avec les présomés innocents et c'est à ce titre que nous participons à la matérialité d'une aide pour l'un d'entre eux dans le respect total de la stratégie de défense de son avocat.

C'est en ce sens, qu'à l'inverse d'un autre syndicat, nous demandons aux personnels de ne pas participer à un quelconque rassemblement devant le palais de justice de Paris le 29 janvier 2007 et laisser la justice avec ses magistrats réaliser sereinement leur travail.

VENZAL Antoine